



ANTIBACTÉRIEN

PUMA®COLOR

Peinture antibactérienne aux ions d'argent, acrylique, aspect velours.

DESCRIPTION

Peinture antibactérienne aux ions d'argent, acrylique, avec un aspect velouté. Spécialement appropriée où les exigences d'hygiène sont élevées : les collectivités, hôpitaux, écoles et crèches pour protection et décoration intérieur.

COMPOSITION

Peinture antibactérienne aux ions d'argent, acrylique, avec un aspect velouté. Spécialement appropriée où les exigences d'hygiène sont élevées : les collectivités, hôpitaux, écoles et crèches pour protection et décoration intérieur.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Résistant à la prolifération des bactéries
- Très Bonne résistance aux taches et aux moisissures
- Action longue durée
- Maintien un environnement hygiénique
- Sans odeur
- Très haute qualité environnementale
- Lessivable (Classe 1 EN NF 13 300)
- Ne jaunit pas.

SUPPORTS

Travaux d'intérieur Impression / Finitions des murs et plafonds cuisine et bain. Conformes à la norme NF DTU 59.1, Réaliser avec le plus grand soin

MODE D'EMPLOI

Mélanger soigneusement le produit jusqu'à son homogénéisation parfaite avant utilisation

Mode d'application et préparation :

Préparer votre support afin d'obtenir un bon résultat. Les surfaces à peindre doivent être saines, propres et sèches.

Éliminer toutes les parties non adhérentes.

S'assurer que le support est compatible avec une peinture aux résines acryliques en phase aqueuse.

Sur anciennes peintures ou supports neufs, appliquer au préalable une couche d'impression Puma® Color OPTIPRIM (diluer à l'eau 10 à 15%)

La peinture s'applique sur enduit de plâtre, plaques de plâtre, revêtements à peindre et anciennes peintures aussi possibilité de l'appliquer sur support bois.

Appliquer la peinture selon les recommandations en deux couches.

Processus d'application :

Impression : Puma® Color OPTIPRIM.

Peinture de finition : (02) couches de Puma® Color Antibactérien.

Matériel d'application :

Rouleau laqueur, brosse (sur petites surfaces et en rechamps).

Pistolet : nous consulter.

Dilution : A la brosse et au rouleau : Diluer la première couche de 5% max, avec de l'eau.

PEINTURES ANTIBACTÉRIEN

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

PRÉSENTATION

DONNÉES TECHNIQUES

NOTE

Il est recommandé de ne pas diluer la deuxième la couche.

Nettoyage du matériel : A l'eau clair et du détergent savonneux

- Ne pas appliquer à des températures inférieures à 5 ° C
- Ne pas appliquer à une humidité relative supérieure à 85% ou sur des supports humides.

- Conditionnement : 10 L
- Stockage : jusqu'à 02 deux ans dans son emballage d'origine bien fermé dans un endroit frais et sec et à l'abri des soleil & intempéries, entre 5°C et 35°C.

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard).

Finition	Veloutée
Brillance spéculaire a 85°	11
Teintes	En stock blanc, en machine palette de couleur Puma Color
Masse volumique	1,40 g/L
rendement theorique	12 à 14 m2/L
Temps de séchage	Sec au toucher : environ 2 heures. Recouvrable : environ 6 heures
Extrait sec	62%
Résistance à l'abrasion Humide	Classe 1 EN NF 13 300
Classification AFNOR	Famille 1 - Classe 7b2

Classification COV : Valeur limite UE pour ce produit 32 g/l (2010). Ce produit contient maximum 32 g/l COV selon la directive 2004/42/II A classification. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants et de diluants éventuels préconisées sur notre fiche descriptive.

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc., Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.